

Le gouvernement veut fausser le résultat de l'élection dans le Collège B du CNESER

On sait déjà que le gouvernement a déjà oeuvré, très habilement d'ailleurs (certains bénéficiaires de cette manœuvre n'en sont même pas conscients), pour détourner vers d'autres organisations les suffrages qui devraient en toute logique se porter vers le SAGES, seule organisation qui œuvre en profondeur et sur le long terme [pour la liberté académique](#), [pour la défense des droits et intérêts des PRAG et des PRCE](#), et [des enseignants contractuels du supérieur](#).

Mais voilà que le gouvernement œuvre à ce que ses écritures en défense relatives à la [réclamation du SAGES adressée au Comité Européen des Droits Sociaux \(CEDS\)](#) ne puisse pas être connue des électeurs avant l'élection au CNESER !

Car [il avait déjà sollicité et obtenu et un délai supplémentaire pour produire ses écritures en défense](#), et il va par ailleurs au-delà de ce nouveau délai, qui avait été fixé au 12 juin 2023, puisque son mémoire en défense ne nous est toujours pas parvenu.

Le gouvernement a donc privé les électeurs ayant déjà voté, par correspondance ou électroniquement, d'informations capitales, pour éviter que leur suffrage soit éclairé aussi complètement que possible par :

- ce qui est relatif à la la liberté académique de tous les enseignants du supérieur
- ce qui est relatif à la reconnaissance comme enseignants du supérieur à part entière des PRAG, des PRCE et des enseignants contractuels du supérieur

Nous espérons que ces écritures en défense vont nous parvenir enfin ce mercredi 14 juin 2023, afin qu'elles puissent être portées à la connaissance de tous les électeurs du collège B du CNESER.



<https://le-sages.org/>